

CONFLUENCES

DIALOGUE NORD-SUD : ETUDE DE L'ACTE D'ENONCIATION DANS LE DISCOURS DU PRESIDENT PAUL BIYA AU SOMMET MONDIAL A COPENHAGUE

Jean Paul BALGA

balgajean@yahoo.fr

Université de Maroua, Cameroun

Abstract:

This article aims at analyzing the paths of the North and the South, in the context of the critical situation. We will conduct a case study through the means of an emblematic figure of the political scene in Central Africa: His Excellency Paul Biya. We will put forward his powerful speech delivered on December the 17th in Copenhagen at the World Summit on Climate Change. The President of the Republic of Cameroon distinctively made heard the voice of the black continent in the international forum at a global level. The commitment of the speaker is revealed especially in speech acts; the utterance system chosen by the speaker is rich and varied: deictics, personal pronouns, demonstratives, temporal locations, terms of statement and enunciation are heavily involved in the Head of the State's determination, who sees himself as being Africa's lawyer; for the African leader, language represents an agile way of action: " saying is doing".

Key-words:

Biya's speech – climate change – Copenhagen – president's commitment.

Résumé:

Le présent article entend analyser les destins croisés des pays du Nord et ceux du Sud en contexte de situation critique. On mènera une réflexion à travers une figure emblématique de la scène politique de l'Afrique Centrale : Son Excellence Paul Biya. Il s'agit de revisiter son vibrant discours prononcé le 17 décembre à Copenhague au sommet mondial sur les changements climatiques. Le Président de la République du Cameroun fait entendre clairement la voix du continent noir à ce forum international à l'échelle planétaire. L'engagement du locuteur se dévoile notamment dans les actes de langage ; le système d'énonciation choisi par l'orateur

Diversité et Identité Culturelle en Europe

est riche et multiforme : déictiques, pronoms personnels, démonstratifs, localisation temporelle, modalités d'énoncé et d'énonciation participent largement de cette détermination du Chef de l'État qui se veut l'avocat de l'Afrique ; pour le *leader* africain, la langue constitue un moyen efficace d'agir : « dire, c'est faire ».

Mots-clé:

Discours Biya – changements climatiques – Copenhague – engagement du président.

Introduction

Le concept d'*énonciation* est défini par Émile BENVENISTE (1974 : 80) comme une « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » ; c'est un processus de transformation de la langue en discours. Depuis les travaux du célèbre linguiste, le concept est au centre d'un vaste champ de recherches qui intègre, entre autres, la pragmatique, la linguistique textuelle et les typologies textuelles. En effet, la linguistique de l'énonciation est issue d'un changement de *discours*. En conséquence, la distinction langue /discours remplace l'opposition saussurienne langue /parole.

Dans l'intervention du Président Paul BIYA, on étudie dans l'énoncé les traces de la subjectivité inscrite dans la situation d'énonciation : Quelles relations le Chef de l'État établit-il entre l'Afrique et l'Occident ? Quelle part de responsabilité assument l'une et l'autre partie dans cette catastrophe naturelle ? Comment se déploie l'argumentaire de l'homme politique ? C'est à ces questions et à bien d'autres que se propose paradigme : au concept de *parole*, Émile BENVENISTE substitue celui de de répondre cet article. À cet effet, il faut relier les formes linguistiques à la situation d'énonciation pour décrire ce qu'Émile BENVENISTE (1974 : 82) appelle la « sémantisation de la langue ». On ne peut expliquer les déictiques et les modalités qu'en remontant aux éléments constitutifs de l'acte d'énonciation dans l'énoncé ; il s'agit d'examiner les manifestations de l'« homme dans la langue ».

I. Déictiques et anaphoriques

D'après Catherine KERBRAT ORECCHIONI (1980 : 34), on ne saurait tenter l'inventaire des unités « subjectives » sans envisager premièrement le cas de ces unités linguistiques dont l'observation est à l'origine de la réflexion « lexicologique » : il s'agit des « déictiques », ou « shifters »¹. Provisoirement définis comme « une classe de mots dont le sens varie avec la situation », les déictiques exigent en effet, pour rendre compte de la spécificité de leur fonctionnement sémantico-

¹ C'est en effet ce terme, généralement traduit par « embrayeurs », qu'utilise Roman JAKOBSON.

Communications

référentiel, que l'on prenne en considération certains des paramètres constitutifs de la situation d'énonciation. Ainsi, les déictiques peuvent être compris comme des unités linguistiques dont la sélection à l'encodage et l'interprétation au décodage impliquent une prise en compte des éléments de la situation de communication, à savoir :

- le rôle que jouent les actants de l'énoncé dans le procès d'énonciation ;
- la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocataire.

Il importe d'insister sur ce point qui prête à de fréquentes équivoques : pour Catherine KERBRAT ORECCHIONI (1980 : 36), ce qui « varie avec la situation », c'est le référent d'une unité déictique, et non pas son sens, lequel reste constant d'un emploi à l'autre ; le pronom *je* fournit toujours la même information, à savoir « la personne à laquelle renvoie le signifiant, c'est le sujet d'énonciation ».

Il va de soi que toute unité linguistique voit son référent varier d'une énonciation à l'autre. Mais pour reprendre la terminologie de LYONS², les unités non déictiques ont un *denotatum* (classe d'objets que l'item est virtuellement susceptible de dénoter) relativement stable. Les unités déictiques en revanche, si elles reçoivent bien en discours un référent spécifique, ne possèdent pas, en langue, de *denotatum* spécifiable.

Pour ce qui est de l'*anaphore*, c'est un terme polysémique qui se domine lui-même³. Certains l'utilisent comme synonyme de *représentation* ; d'autres par contre l'emploient quand le représentant renvoie au contexte antérieur, conformément à la valeur étymologique d'*anaphore*. Ils opposent : représentation par anaphore et représentation par anticipation (ou *cataphore*).

La même ambivalence s'observe dans l'usage du terme *déictique* où il convient de signaler certaines pratiques terminologiques déviantes par rapport à celle que nous proposons dans cet article :

Lorsque Charles BALLY (1969 : 191) parle de dénomination « absolue », il s'agit en réalité de référence déictique. La même approximation de langage se retrouve dans l'utilisation commune de l'expression « temps absolu » (opposés aux « temps relatifs »).

² Dans *Textes de référence pour le professeur de français au second cycle des Lycées*, T1, Yaoundé, MINEDUC, mai, 1996 : 65.

³ Sans parler de l'acception rhétorique du terme (anaphore = répétition rapprochée d'un même mot), ni de l'utilisation idiolecte qu'en fait J. Kristeva, qui appelle anaphore « le mécanisme du renvoi à l'intertexte, à cet espace translinguistique qui fonde le texte mais lui est étranger (cf. *Recherches pour une sémanalyse*, Seuil, Paris, 1969 : 81).

Diversité et Identité Culturelle en Europe

Certains linguistes élargissent la notion de *deixis* pour y intégrer le cas de référence cotextuelle. Ainsi, Tzvetan TODOROV (1970 : 10 ; 1972 : 406), en vertu d'une convention terminologique ni plus ni moins arbitraire que la nôtre, distingue : la *deixis* individuelle (situationnelle) vs la *deixis* anaphorique (cotextuelle).

De nombreux grammairiens qui, de façon plus contestable, font du déictique une sorte d'équivalent *new look* de *démonstratif*. Ces termes métalinguistiques connaissent malheureusement toutes sortes de glissements sémantiques.

I.1. Les pronoms personnels

Les pronoms personnels (et les possessifs, qui amalgament en surface un article défini + un pronom personnel en position de complément du nom) sont les plus évidents, et les mieux connus des déictiques. Pour recevoir un contenu référentiel précis, les pronoms personnels exigent en effet du récepteur qu'il prenne en considération la situation de communication, et cela de façon nécessaire et suffisante pour le cas de *je* qui est un pur déictique dans le discours :

(1) *Je voudrais également dire aux autorités danoises [...].*

Je ne saurais manquer de féliciter Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies [...].

Lorsque [...] nous avons décidé de nous réunir ici à Copenhague, c'était, je le rappelle [...].

Je crois qu'il serait équitable que [...].

Je vous remercie de votre attention.

Les nombreuses occurrences du pronom personnel *je* traduisent l'engagement du locuteur à assumer ses responsabilités ; les propos tenus l'attestent. Cette ferme conviction est renforcée par la présence des pronoms compléments et des adjectifs possessifs dont il fait large usage :

(2) *Qu'il me soit d'abord permis de remercier le Gouvernement du Danemark.*

[...] nous sommes très sensibles aux attentions dont ma délégation et moi-même avons été l'objet de leur part.

Sur la façade atlantique, mon pays est exposé à la dégradation de ses écosystèmes.

Mon pays subit de plein fouet l'impact de ces modifications du climat.

S'il est vrai que l'orateur utilise abondamment le singulier au début de son propos pour poser les problèmes qui l'affectent

Communications

personnellement, il n'en demeure pas moins qu'il recourt au pluriel comme on le constate dans les occurrences ci-après :

- (3) [...] **nous** sommes très sensibles.
Lorsque **nous** avons décidé de **nous** réunir ici à Copenhague [...].
Nous sommes tous témoins en effet des conséquences néfastes [...].
Ces mesures s'intègrent dans **notre** politique nationale.
[...] **nous** serons probablement amenés à réviser à la baisse le niveau de **nos** attentes.
[...] **nous** participons au présent sommet [...].
Nous pensons également qu'il convient [...].

Le passage du singulier au pluriel montre que les difficultés relevées touchent aussi bien le locuteur que ses allocutaires : les dommages causés par les changements climatiques n'épargnent personne. C'est la raison pour laquelle le Président attire particulièrement l'attention des participants sur la situation critique des pays du Sud. L'"indéfini *on* employé ici désignerait les représentants des pays du Nord :

- (4) **On** sait en effet que l'Afrique [...] subit fortement les effets de la pollution.

Il s'agit pour le locuteur de souligner l'injustice subie par l'Afrique dans cette catastrophe naturelle : malgré le fait qu'il participe très peu aux émissions de gaz à effet de serre, le continent noir paie néanmoins le plus lourd tribut. Mais tout porte à croire que les représentants des pays industrialisés sont conscients de cette injustice qui pourrait être réparée dans un proche avenir. À la fin du discours, le destinataire les désigne à la fois par le pronom personnel et l'adjectif possessif pour indiquer clairement le destinataire de son message :

- (5) Je **vous** remercie de **votre** attention.

Au-delà des pronoms personnels utilisés par le locuteur pour identifier aussi bien le destinataire que le destinataire, on note également une forte fréquence des démonstratifs dans le discours.

I.2. Les démonstratifs

Les démonstratifs sont, selon les cas, référentiels au contexte (représentants) ou référentiels à la situation de communication

Diversité et Identité Culturelle en Europe

(déictiques). En emploi déictique, il convient de distinguer le cas des démonstratifs constitués à l'aide des particules *-ci*, *-là* : leur répartition est de nature déictique puisqu'elle se fait, en principe, selon l'axe : proximité / éloignement du dénoté par rapport au locuteur. L'exemple suivant en est une illustration :

(6) [...] conclure un accord sur les changements climatiques qui prendrait le relais du Protocole de Kyoto à l'expiration de celui-ci.

On peut y assimiler le cas des adverbes de lieu, en signalant toutefois que l'opposition n'est plus binaire, comme en anglais (*here* = proximité ; *there* = éloignement), mais ternaire : en réalité, dans l'usage actuel, *là* neutralise l'opposition *ici* / *là-bas*.

Dans le discours présidentiel, un seul cas de figure est relevé :

(7) Lorsque nous avons décidé de nous réunir ici à Copenhague [...].

Il y a rareté d'occurrences des démonstratifs constitués des particules et des adverbes de lieu. C'est le cas du démonstratif simple à valeur spatiale, ce observé dans les énoncés ci-après:

(8) [...] Gouvernement du Danemark d'ailleurs a accordé l'hospitalité à ce sommet.

[...] Secrétaire des Nations Unies d'avoir pris l'initiative de ce sommet.

Ce sommet est d'une importance capitale.

Le syntagme nominal *ce sommet* qui apparaît plus d'une fois dans les énoncés s'accompagne forcément d'un « geste désignant l'objet en même temps qu'est prononcée l'instance du terme » (Emile BENVENISTE, 1970 : 15), ou tout au moins d'un regard ostensiblement dirigé vers le dénoté. L'énoncé sans cela est agrammatical. Or ce geste qui s'accompagne de l'expression orale exprimée par le syntagme nominal ne peut être interprété correctement que dans la situation concrète de la communication : le démonstratif est donc, indirectement, déictique. On parle dans ce cas de *deixis par ostension*.

Les occurrences de *deixis par ostension* indiquant l'événement du jour sont aussi nombreuses que variées :

(9) [...] prendre conscience [...] de l'importance de ces questions.

Mon pays subit de plein fouet l'impact de ces modifications du climat.

Communications

Face à cette situation, le gouvernement camerounais a pris un ensemble de mesures [...].

[...] les chefs d'État [...] ont exprimé leur volonté d'aboutir [...] à un accord mondial et équitable sur ces questions.

Il faut donc à tout prix arrêter ce processus d'auto-destruction.

[...] nombreux problèmes en raison de l'importance de ce secteur pour l'économie nationale.

Au total, on compte neuf démonstratifs simples désignant les dommages liés aux changements climatiques. C'est dire que ce sommet s'inscrit parmi les priorités du Chef de l'État et il en fait une préoccupation particulière ; il faut, selon lui, agir d'urgence. C'est ce qui apparaît également dans les occurrences verbales.

1.3. La localisation temporelle

Exprimer le temps, c'est localiser un événement sur l'axe de la durée, par rapport à un moment T pris comme référence. Ce T peut selon le cas correspondre à une date particulièrement prise comme référence du fait de son importance historique dans une civilisation donnée. C'est la naissance de Jésus-Christ qui fonctionne pour nous comme base du calendrier, en ce qui concerne du moins la numérotation des années. Ce type de repérage fonde notre système de datation, mais n'est d'aucune pertinence pour ce qui est de la conjugaison verbale.

La localisation temporelle en français s'effectue essentiellement grâce au double jeu des formes de temps de la conjugaison des verbes, et des adverbes ainsi que les locutions adverbiales. De ces deux procédés, le premier exploite abondamment le système de repérage déictique, pendant que les adverbes temporels se répartissent entre la classe des déictiques et celle des relationnels.

S'agissant des désinences verbales, Émile BENVENISTE (1974 : 83) déclare : « De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps ». Le choix d'une forme de passé / présent / futur est donc de nature évidemment déictique : la référence est « nynégocentrique » comme on l'observe dans différentes formes du passé :

- (10) *gouvernement du Danemark d'avoir accordé l'hospitalité.*
[...] ma délégation et moi-même avons été l'objet [...].
[...] Secrétaire Général des Nations Unies d'avoir pris l'initiative [...].
Lorsque nous avons décidé [...].
[...] c'était [...].

Diversité et Identité Culturelle en Europe

[...] les effets dévastateurs [...] ont fait prendre conscience [...].

La ceinture de production [...] s'est déplacée [...].

Le gouvernement camerounais a pris un ensemble de mesures [...].

Les chefs d'État [...] ont exprimé leur volonté [...].

Les négociations se sont poursuivies [...].

On compte dix occurrences où le locuteur fait état des procès antérieurs : il s'attarde sur les dommages enregistrés. Toutefois, le locuteur ne manque pas d'attirer l'attention sur l'urgence de l'heure. À cet effet, il utilise vingt et cinq formes du présent pour exprimer les actions concomitantes :

(11) [...] l'importance **n'échappe** à personne.

Nous **sommes** très sensibles aux attentions [...].

Je le **rappelle** [...].

Nous **sommes** tous témoins [...].

Mon pays **subit** [...].

La situation **est** de plus en plus critique.

La température **est** en augmentation constante.

L'assèchement [...] **est** aussi un phénomène [...] qui **met** en jeu [...].

Mon pays **est** exposé [...].

La conservation et l'exploitation [...] **soulèvent** de nombreux problèmes.

Ces mesures **s'intègrent** [...] et **sont** conformes [...].

Nous **participons** au présent sommet [...].

Le caractère global [...] **requiert** des solutions globales.

Nous pensons également qu'il **convient** [...].

Il importe [...].

On **sait** [...] que l'Afrique [...] **subit** [...].

Je **crois** [...].

Ils **consentent** en effet de lourds sacrifices [...].

Ce sommet **est** d'une importance capitale.

Il **s'agit** de la survie [...].

Ces dommages [...] **sont** irréversibles.

Il **faut** donc [...].

Je vous **remercie** de votre attention.

L'orateur estime qu'avec les moyens disponibles, les Occidentaux doivent agir sans délais pour limiter les dégâts à venir. C'est pourquoi, il se veut optimiste, mais un optimisme mitigé dans la mesure où il

Communications

alterne le futur et le conditionnel en vue d'esquisser le procès postérieur. L'extrait suivant en est une parfaite illustration :

- (12) *Nous serons probablement amenés [...].
Nous ne pourrons y parvenir [...].
Je voudrais également dire [...].
Je ne saurais manquer de féliciter [...].
[...] conclure un accord [...] qui prendrait le relais [...].
Qu'il serait équitable [...].*

Il y a prédominance de la forme en *rais*. Si l'on appelle To le moment de l'instance d'énonciation de la phrase, T1 celui de la réalisation du procès et T2 le moment d'accomplissement du procès, on constate que la seule information véhiculée par la forme en *-rais* est la suivante : T2 est postérieur à T1 mais il peut fort bien être antérieur, simultané ou postérieur à To : d'où le scepticisme de l'orateur quant aux solutions définitives aux changements climatiques.

Par ailleurs, les temps des verbes ne peuvent pas effectuer tous les aspects de la localisation temporelle. Celle-ci se réalise également par plusieurs formes d'énoncé. D'où, la modalisation.

2. Les modalités

En linguistique, les modalités sont considérées comme des éléments qui expriment un certain type d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé. Charles BALLY (1969 : 193) indique que toute phrase peut s'analyser en deux éléments : un « contenu représenté », le *dictum* (ou contenu propositionnel) et une modalité, le *modus*, qui indique la position du locuteur par rapport à la réalité du contenu exprimé. La modalité peut être explicite ou incorporée au *dictum*.

Lorsqu'elle est explicite, le locuteur exprime un degré de certitude à son énoncé :

- (13) *Nous sommes tous témoins en effet des conséquences néfastes des changements climatiques sur l'agriculture, la biodiversité, les ressources en eau et bien entendu sur l'alimentation et la santé humaines.*

- (14) *Il faut donc à tout prix arrêter ce processus d'auto-destruction.*

Diversité et Identité Culturelle en Europe

Ici, la conjonction *donc* ainsi que la locution *bien entendu* marquent le degré de certitude des effets dévastateurs du réchauffement climatique.

Quand la modalité est incorporée au *dictum*, le futur envisage le procès sous l'angle de probabilité :

(15) *Nous serons probablement amenés à réviser à la baisse le niveau de nos attentes.*

Nous pensons également qu'il convient [...].

Je crois qu'il serait équitable [...].

Dans ces énoncés, le locuteur exprime des vœux dont il souhaite vivement la réalisation. Pour lui, les solutions aux changements climatiques sont à la portée de l'humanité. Cette idée est soutenue dans les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé.

2.1. Les modalités d'énonciation

Les modalités d'énonciation renvoient au sujet de l'énonciation et marquent l'attitude énonciative de ce sujet dans sa relation à son allocataire. Elles se traduisent, selon Edmond BILOA (2004 : 193), par différents types de phrases énonciatifs: déclaratif, injonctif ou interrogatif qui expriment respectivement une affirmation, un ordre ou un questionnement à l'intention de l'allocataire.

Dans le discours, le locuteur ne soulève aucune interrogation ; c'est la preuve qu'il maîtrise parfaitement tous les contours du sujet. Mais il affiche plutôt une certaine assurance qui transparaît dans plus d'une trentaine de phrases déclaratives contenues dans l'extrait ci-dessous :

(16) *Nous sommes très sensibles aux attentions dont ma délégation et moi-même avons été l'objet.*

Je ne saurais manquer de féliciter Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies.

Les effets dévastateurs [...] ont fait prendre conscience [...].

Nous sommes tous témoins en effet des conséquences néfastes [...].

Mon pays subit de plein fouet l'impact de ces modifications.

La situation est de plus en plus critique.

La pluviométrie continue de baisser [...].

La ceinture de production [...] s'est déplacée à plusieurs centaines de kilomètres.

Communications

L'assèchement accéléré du Lac-Tchad est aussi un phénomène préoccupant.

Mon pays est exposé à la dégradation des écosystèmes.

La conservation et l'exploitation [...] soulèvent de nombreux problèmes.

Le gouvernement camerounais a pris un ensemble de mesures [...].

Ces mesures s'intègrent dans notre politique nationale [...] et sont conformes à nos engagements.

Les chefs d'État [...] ont exprimé leur volonté d'aboutir [...].

Les négociations se sont poursuivies [...].

Nous serons probablement amenés à réviser à la baisse le niveau de nos attentes.

Nous participons au présent sommet avec la conviction [...].

(17) *Le caractère global [...] requiert des solutions globales.*

Ce sommet est d'une importance capitale.

Cela personne ne le conteste.

Il s'agit de la survie de l'espèce humaine.

Certains dommages causés [...] sont irréversibles.

Nous ne pourrons y parvenir que par une mobilisation résolue de tous et de chacun etc.

Le texte est à 95% constitué des phrases de type déclaratif exprimant des affirmations relatives aux changements climatiques. Pour le locuteur, le niveau des dommages a atteint son paroxysme. Il est temps d'agir. À la fin du discours, il adopte un ton sévère à travers deux énoncés de type injonctif :

(18) *Il faut donc à tout prix arrêter ce processus d'auto-destruction.*

Il y a urgence. Ne l'oublions pas.

Pour le leader camerounais, on peut imposer sa vision du monde pourvu qu'elle soit efficace. Cette attitude du locuteur se lit aussi par le truchement de la modalité d'énoncé.

2.2. Les modalités d'énoncé

Les modalités d'énoncé renvoient au sujet de l'énonciation marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé. D'après Roman JAKOBSON (1963 : 95), elles réalisent la fonction expressive en exprimant la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé. Pour Edmond BILOA (2004 : 194), la proposition énoncée peut être

Diversité et Identité Culturelle en Europe

vraie, possible, nécessaire, certaine, établie, obligatoire, permise, utile, heureuse, agréable, souhaitable, etc. On peut distinguer avec Catherine KERBRAT ORECCHIONI (1980 : 120) deux aspects de la subjectivité :

- l'affectif, qui concerne toute expression d'un sentiment du locuteur ;
- l'évaluatif, qui correspond au jugement en terme de bon / mauvais ou modélisation selon le vrai, le faux ou l'incertain.

Pour procéder à l'expression linguistique de la subjectivité, on se fonde sur les catégories

grammaticales. On discrimine des noms affectifs ou évaluatifs souvent connotés en terme péjoratif :

- (19) [...] effets **dévastateurs** de ces changements climatiques.
*L'impact de ces modifications [...].
Mon pays subit de plein **fouet** [...].
[...] **avancée** du **désert**.
[...] un **déficit** chronique.
[...] processus **d'auto-destruction** [...].
L'assèchement accéléré [...].
La **survie** des populations concernées [...].
La **dégradation** de ces écosystèmes [...].
La **pollution** atmosphérique [...].
Il s'agit de la **survie** de l'espèce humaine.*

La critique est acerbe ; l'orateur ne ménage aucun effort pour décrire la crise climatique telle qu'elle se vit en Afrique. Les Occidentaux doivent entendre le cri de détresse. Aussi utilise-t-il certains adjectifs exprimant des appréciations éthiques sur le réchauffement climatique :

- (20) La situation est de plus en plus **critique**.
*La température est en augmentation **constante**.
L'assèchement **accéléré** du Lac-Tchad [...].
[...] un phénomène très **préoccupant**.
[...] rencontre de **haut** niveau.
[...] accord mondial **équitable**.
[...] engagements **fermes**, **consensuels**, et **contraignants**.
[...] à défaut d'un accord global **immédiat**.
[...] des engagements [...] soient [...] **définis** et **énoncés**.*

Communications

*Il serait **équitable** [...].
Ce sommet est d'une importance **capitale**.
[...] mobilisation **résolue**.*

Le locuteur passe ainsi à la moralisation des comportements où il invite les uns et les autres à faire preuve d'éthique et d'humanisme. C'est la raison pour laquelle il emploie de nombreux qualificatifs à connotation négative du genre :

- (21) *[...] témoins des conséquences **néfastes**.
Mon pays subit de **plein** fouet [...].
[...] une **inxorable** avancée du désert.
[...] un déficit **chronique** de la production agricole.
Mon pays est **exposé** [...].
[...] **lourds** sacrifices.
[...] changements climatiques sont **irréversibles**.*

Pour le Président, il ne s'agit pas de faire pittoresque, mais d'utiliser des qualificatifs appropriés pour décrire la situation. Il faut, selon lui, appeler le chat par son nom : l'image sombre du continent meurtri par les changements climatiques doit être présentée telle quelle pour que les Européens se rendent compte de leur culpabilité.

Cette description saisissante apparaît également dans le système verbal où le locuteur utilise des verbes à sens négatif pour déplorer la situation alarmante des pays du Sud :

- (22) *Mon pays **subit** [...].
La pluviométrie **continue** de baisser [...], **entraînant** [...].
[...] **exposant** la partie septentrionale du pays.
[...] qui **met en jeu** [...].
Nous serons probablement **amenés** à réviser le niveau de nos attentes.
L'Afrique **subit** fortement les effets [...].*

Après avoir longuement déploré cette situation de crise climatique, le locuteur ne manque pas de donner son point de vue sur la question. C'est ce qu'expriment les verbes *penser*, *vouloir*, *croire* dans les énoncés ci-après :

- (23) *Nous **pensons** également [...].
Je **voudrais** également [...].
Je **crois** qu'il serait équitable [...].*

Des verbes d'opinion s'accompagnent parfois de certains adverbes de manière ou d'intensité pour montrer le degré de passion du locuteur par rapport au sujet traité. On peut relever quelques exemples :

- (24) *Nous sommes très sensibles [...].
La situation est de pus en plus critique.
[...] un phénomène très préoccupant.
On sait que [...] l'Afrique [...] participe très peu aux émissions de gaz [...] subit fortement les effets.
Les engagements [...] soient clairement définis et énoncés [...].
Nous sommes probablement amenés à réviser [...].*

Profondément affecté dans ses états d'âme, le locuteur atteste son amertume non seulement à travers des adverbes de manière et d'intensité, mais aussi par d'autres modalités d'énoncé et d'énonciation.

Conclusion

Au total, le discours de Son Excellence Paul BIYA au dernier sommet mondial sur les changements climatiques est un véritable laboratoire énonciatif. On y distingue deux principales instances d'énonciation : déictiques et modalités. Les pronoms personnels de la première personne et les démonstratifs simples à valeur spatiale dominent le texte. Quant à la localisation temporelle, le locuteur est préoccupé par les effets néfastes du réchauffement climatique. C'est pourquoi, il fait large usage du présent de l'indicatif pour tirer la sonnette d'alarme afin de signaler l'urgence.

Aussi les modalités d'énonciation apparaissent-elles dans de nombreuses phrases de type déclaratif qui composent essentiellement le discours ; c'est la preuve que le locuteur a une bonne maîtrise du sujet traité. Les modalités d'énoncé, quant à elles, sont perceptibles à travers des noms et adjektifs évaluatifs, le système verbal à connotation négative ainsi que les adverbes de manière et d'intensité. Ce sont autant d'outils énonciatifs qui font du propos présidentiel un discours engagé.

Communications

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES:

- BALLY, Charles, 1969, « Les notions grammaticales d'absolu et le relatif » (1^{ère} édition, 1932), *Essai sur le langage*, Paris: Minuit, Collection « Le sens commun », pp. 189-204.
- BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, T1 et T2, Paris: Gallimard.
- BILOA, Edmond, 2004, *Cours de linguistique contemporaine*, New-York: Lincom Europa.
- (2004), *La grammaire générative*, Yaoundé: Cameroon University Press.
- BOURDIEU, Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris: Fayard.
- BRONCKART, Jean-Paul, et al., 1985, *Le fonctionnement des discours*, Neuchâtel, Paris: Delachaux et Niestlé.
- COLLECTIF, 1996, *Textes de référence pour le professeur de français au second cycle des lycées*, T1, Yaoundé: Coopération française.
- DUCROT, Oswald, et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris: Minuit, Collection « Propositions ».
- (1984), *Le dire et le dit*, Paris: Minuit, Collection « Propositions ».
- (1989), *Logique, structure, énonciation*, Paris: Minuit, Collection « Propositions ».
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essai de linguistique générale*, T1 et T2, Paris: Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris: Armand Colin, Collection « Linguistique ».
- TODOROV, Tzvetan, 1970, « Problèmes de l'énonciation », in: *Langages*, 17, Paris: Minuit, pp. 3-11.

Annexe

Discours du président de la République du Cameroun au Sommet mondial sur les changements climatiques (Jeudi, 17 décembre à Copenhague au Danemark)

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Mesdames, Messieurs,

Diversité et Identité Culturelle en Europe

Qu'il me soit d'abord permis de remercier le Gouvernement du Danemark d'avoir accordé l'hospitalité à ce sommet sur les changements climatiques dont l'importance n'échappe à personne. Je voudrais également dire aux autorités danoises que nous sommes très sensibles aux attentions dont ma délégation et moi-même avons été l'objet de leur part.

Par ailleurs, je ne saurais manquer de féliciter Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies d'avoir pris l'initiative de ce sommet.

Mesdames, Messieurs,

Lorsque nous avons décidé de nous réunir ici à Copenhague, c'était, je le rappelle, dans l'intention de conclure un accord sur les changements climatiques qui prendrait le relais du Protocole de Kyoto à l'expiration de celui-ci.

Entre temps, les effets dévastateurs de ces changements, mieux connus grâce au progrès scientifique, ont fait prendre conscience par les populations de la planète de l'importance de ces questions et de l'urgence de leur trouver des réponses. Nous sommes tous témoins en effet des conséquences néfastes des changements climatiques sur l'agriculture, la biodiversité, les ressources en eau et, bien entendu, sur l'alimentation et la santé humaines.

Mon pays subit de plein fouet l'impact de ces modifications du climat. Ainsi, dans la zone soudano-sahélienne, la situation est de plus en plus critique. Tandis que la température est en augmentation constante, la pluviométrie continue de baisser, entraînant une inexorable avancée du désert. En une vingtaine d'année, la ceinture de production de certaines cultures comme le coton et le maïs s'est déplacée de plusieurs centaines de kilomètres vers le Sud, exposant la partie septentrionale du pays à un déficit chronique de la production agricole.

L'assèchement accéléré du Lac-Tchad est aussi un phénomène très préoccupant le Cameroun et les autres pays riverains, qui met en jeu la survie des populations concernées. Sur sa façade atlantique, mon pays est exposé à la dégradation de ses écosystèmes littoraux en raison de l'ensablement sédimentaires, des inondations et de la montée des eaux salées.

Dans la partie sud du Cameroun, la conservation et l'exploitation écologiquement rationnelle de la forêt tropicale soulèvent de nombreux problèmes en raison de l'importance de ce secteur pour l'économie nationale.

Face à cette situation, le Gouvernement camerounais a pris un ensemble de mesures, telles que la mise sur pied d'un plan national de l'environnement et d'un plan de développement des forêts ainsi que le

Communications

lancement d'une campagne de reboisement baptisée « Opération Sahel Vert » de concert avec les pays sahéliens de la région. Ces mesures s'intègrent dans notre politique nationale de l'environnement et sont conformes à nos engagements internationaux, à savoir la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto.

Mesdames, Messieurs,

Il y a trois mois, les Chefs d'État et de Gouvernement réunis à New-York dans le cadre d'une rencontre de haut niveau sur les changements climatiques ont exprimé leur volonté d'aboutir ici à Copenhague à un accord mondial équitable sur ces questions dans la perspective de l'après Kyoto. Par la suite, les négociations se sont poursuivies de telle façon que nous serons probablement amenés à réviser à la baisse le niveau de nos attentes.

Néanmoins, nous participons au présent sommet avec la conviction que le caractère global des changements climatiques requiert des solutions elles aussi globales. Nous pensons également qu'il convient, en tout cas, de réaffirmer la nécessité d'ouvrir la voie à des engagements fermes, consensuels et contraignants.

À défaut d'un accord global immédiat, il importe :

- que les engagements de réduction des gaz à effet de serre par les pays industrialisés soient clairement définis et énoncés,*
- que des transferts de technologie soient envisagés afin de permettre d'atténuer les effets des changements climatiques dans les pays en développement,*
- que le mécanisme de contrôle proposé tienne compte des différents niveaux de responsabilité en ce qui concerne la pollution atmosphérique.*

On sait en effet que l'Afrique, bien qu'elle ne participe que très peu aux émissions de gaz à effet de serre, subit fortement les effets de la pollution.

D'une façon générale, je crois qu'il serait équitable que, dans les arrangements à venir concernant les financements et les transferts de technologie, un traitement particulier soit accordé aux pays en développement, notamment à ceux du Bassin du Congo. Ils consentent en effet de lourds sacrifices pour entretenir et régénérer la deuxième réserve forestière mondiale après l'Amazonie, l'une et l'autre étant les poumons de la planète grâce à leur capacité de rétention du carbone et de production d'oxygène.

Mesdames, Messieurs,

Ce sommet est d'une importance capitale. Cela personne ne le conteste. Il s'agit de la survie de l'espèce humaine. Déjà, certains

Diversité et Identité Culturelle en Europe

dommages causés par les changements climatiques sont irréversibles. Il faut donc à tout prix arrêter ce processus d'auto-destruction. Nous ne pourrons y parvenir que par une mobilisation résolue de tous et de chacun.

*Il y a urgence. Ne l'oublions pas.
Je vous remercie de votre attention.*